



Réunion du 18 mars 2019

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 79
Nombre de votants : 87

L'an deux mille dix-neuf, le dix-huit mars à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, David CRABOS, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Hervé LAFITTE, Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Dominique TOUYA, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Paul MONTAUT, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Encarnacion CANTON, Bruno CIOSSSE, Patrice LAURENT, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Louis-Philippe DUPOUY, Jean-Louis GROUSSET, Geneviève GUICHEMERRE, Emmanuel HANON, Jacques LABORDE, Jeanne LAMAZERE, Anne-Marie LATASTE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAREAU, Jean-Jacques SENSEBE, Jérôme TOULOUSE, Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Daniel BIROU, Michel LABOURDETTE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Guy LAFFITTE, Alice BENAVENTE, Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET, Michel LAURIO, Mathias DUCAMIN, Michel JESER, Régis CASSAROUME, Gilbert AURRIAC (pouvoir à M. Jean-Simon LEBLANC), Anthony BERBEL (pouvoir à M. François MATEOS), Corinne CARRIAT (pouvoir à Mme Encarnacion CANTON), Jeanne LUGA, Yves DARRIGRAND (pouvoir à Mme Pierrette DOMBLIDES), Christine LABORDE (pouvoir à Mme Céline LEMBEZAT), Marie-Thérèse LAVIELLE (pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Franck VIREBAYRE-GASTON (pouvoir à M. Philippe GARCIA), David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET),

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

**RAPPORT N° 6 : ACQUISITION D'UNE BANDE DE TERRE APPARTENANT AU
SYNDICAT GAVE ET BAÏSE LE LONG DE LA PROPRIETE RIO TINTO**

Rapporteur : M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ

Dans le cadre du renouvellement d'un réseau d'assainissement le long des routes départementales n° 33 et 281 côté est, le syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement Gave et Baïse a acheté des parcelles et des tronçons de parcelles à Aluminium Péchiney. Cette acquisition représente une surface de 2ha 37a 65ca. Le syndicat n'a pas vocation à conserver de telles surfaces dans son patrimoine. Il a donc été proposé à la communauté de communes de Lacq-Orthez, propriétaire contigu, d'acquérir ces parcelles avec établissement d'une servitude d'accès et de tréfonds au bénéfice du syndicat concernant le réseau d'assainissement des eaux usées récemment construit.

Les parcelles concernées sont les suivantes :

Commune	Références cadastrales	Superficie m ²
PARDIES	AA 54	683
NOGUERES	AA 21	5 012
	AA 4	470
	AA 19	338
MOURENX	AI 29	4 625
	AI 31	2 080
	AI 36	1 892
	AI 38	8 665
TOTAL		2ha 37a 65ca

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'acquérir** les parcelles appartenant au syndicat Gave et Baïse, listées ci-dessus sur les communes de Pardies, Noguères et Mourenx représentant une superficie totale de 2ha 37a 65ca,
- **de fixer** le prix de l'acquisition à 1 €,
- **d'autoriser** son Président à signer l'acte d'acquisition et tous documents nécessaires pour mener à bien cette opération.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



The image shows a blue circular official stamp of the Communauté de Communes de Laco-Olthéz. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES de LACO-OLTHEZ' and '64150 MOURENX'. A blue ink signature is written over the stamp.

Jacques CASSIAU-HAURIE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 21/03/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 21/03/2019